


| | | |
|---|---|---|
|  | <p align="center">« Parole & Partage – Bienvenue dans la maison du destin commun »</p> <p align="center">Fiche de présentation</p> | <p align="center">26, 27 et 28 juin 2013</p> |
|---|---|---|

| | |
|--|---|
| <p align="center">Description</p> | <p>Installé pour la 1^{ère} fois en 1885, l'assemblée délibérante de Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui appelé « congrès de la Nouvelle-Calédonie » ouvre pour la 1^{ère} fois ses portes au public.</p> <p>Première institution de la Nouvelle-Calédonie, le congrès souhaite faire découvrir aux élèves, futurs citoyens, son histoire, son organisation, son fonctionnement et ses missions en les illustrant notamment par des projets de texte proposés et défendus par les classes participantes au sein de l'Hémicycle, en compagnie des élus du congrès.</p> |
| <p align="center">Public concerné</p> | <p>Toutes les classes du secondaire et en priorité les classes de 3^{ème}, de 1^{ère} et de Terminale.</p> |
| <p align="center">Objectifs, Modalités des visites du congrès</p> | <p><u>Expositions</u> : faire découvrir à travers des panneaux d'affichage, des supports interactifs et une <i>visite guidée</i> dans les coulisses, l'histoire, les missions et le fonctionnement de la première assemblée de la Nouvelle-Calédonie. Un « mur d'expression », animé par un artiste plasticien, permettra aux élèves de laisser une empreinte de leur passage.</p> <p><u>Livret pédagogique</u> : distribué lors des visites des scolaires, il donne une vision globale de l'institution en incluant des pages de « quizz » qui pourront être réalisées pendant la visite ou à l'issue en classe.</p> <p><u>Séance dans l'hémicycle</u> : un débat argumenté sur les thèmes suivants : famille, santé, éducation ou jeunesse, de 30' environ, avec un ou plusieurs élus et/ou agents du congrès, à partir de l'exposé d'une proposition de loi préparée en classe avant la visite.</p> <p>Nous demandons aux enseignants de nous faire parvenir les textes avant la visite afin de communiquer les thèmes aux élus concernés par le secteur.</p> <p>Pour la mise en place du dispositif, un interlocuteur sera à la disposition des établissements pour répondre aux questions, planifier les visites et recueillir les textes qui seront débattus dans l'hémicycle.</p> <p><u>Les intérêts de la visite au congrès :</u> Mettre en pratique les enseignements du programme d'éducation civique en s'initiant à l'apprentissage à la citoyenneté, notamment par la découverte de l'organisation institutionnelle issue de l'Accord de Nouméa et la sensibilisation aux principaux enjeux sociaux, économiques, éducatifs et culturels de la société néo-calédonienne. Participer à un débat argumenté avec des élus du congrès sur une proposition de loi créée en classe. Pouvoir exprimer collectivement sa vision, ses sentiments, son appréciation via un mur d'expressions, sur une thématique imposée (le destin commun, « Terre de parole, terre de partage »).</p> |
| <p align="center">Inscriptions</p> | <ul style="list-style-type: none"> - auprès du secrétariat de la présidence du congrès de la Nouvelle-Calédonie : Tel 27 02 23 ou par mél : presidence@congres.nc - en copie : Isabelle Amiot, Chargée de mission en Histoire-Géographie, Inspection pédagogique du Second degré, Vice-Rectorat : Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc |



« Parole & Partage - Bienvenue dans la
maison du destin commun »

Fiche d'inscription

**26, 27 et 28
juin 2013**

Établissement :

Enseignant (s) responsable(s) de la visite (Nom, prénom, discipline) :

.....

Classe(s) concernée(s) :

.....

Adresse :

Code postal : **Commune :**

Téléphone: /__/__/__/

Télécopie: /__/__/__/

Courriel :

Signature de(s) l'enseignant (s) responsable (s) :

**Signature du chef d'établissement et
cachet de l'établissement :**